SAINT-SIMÉON

VILLAGE NATURE

de Charlevoix

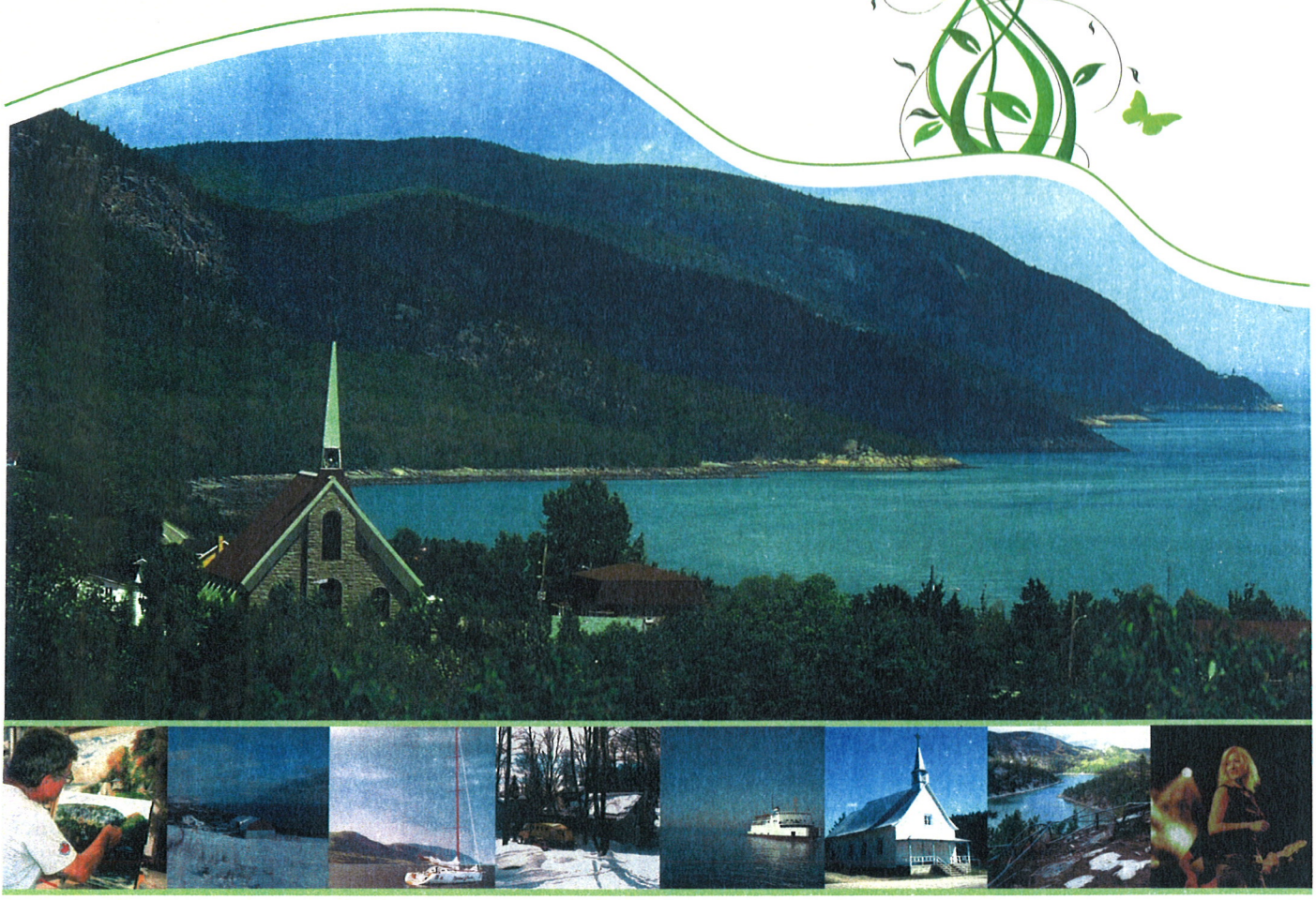

Votre journal Le Haut-Parleur

ÉDITION RÉGULIÈRE

SEPTEMBRE 2014

SAINT-SIMÉON

FENÊTRE SUR LE FLEUVE – CARREFOUR DE CHARLEVOIX

Baie-des-Rochers | Port-aux-Quilles | Saint-Siméon | Port-au-Persil

ÉDITORIAL

Le foyer, notre cheval de bataille!

Depuis près de 6 semaines, le Centre de santé et des services sociaux de Charlevoix (CSSSC), de par la voix de la directrice générale, Madame Andrée Deschênes, nous informe que le Conseil d'administration réfléchit à divers scénarios sur la réorganisation des soins de santé dans Charlevoix-Est.

Mais il semblerait, d'après certaines sources, que l'administration avait déjà choisi sa cible pour simplifier cet exercice, soit la fermeture du foyer Notre-Dame ! Elle travaille à fermer notre foyer par des actions au jour le jour, et ce, depuis plusieurs années. Elle tente de mettre en place les conditions pour confirmer l'inutilité de notre institution, et ce, à la face même de la population de Charlevoix. Elle détourne des usagers qui viennent de notre secteur vers d'autres centres. Elle réalise des achats à même le budget de notre foyer pour les rapatrier vers les autres centres, elle laisse entendre que notre milieu n'est pas sécuritaire, voire dangereux, elle affirme que nous n'avons pas la main d'oœuvre en place pour avoir un milieu de vie acceptable pour la clientèle. Elle tente même d'introduire la notion de rentabilité alors que nous parlons ici de services essentiels à la population! Elle parle de découverture de personnel, alors que cet effet domino est souvent créé par des découvertures dans d'autres institutions !

Pourtant, nous avons une des institutions ayant le plus haut taux de satisfaction des bénéficiaires au Québec. Lors de la tentative de fermeture, il y a 15 ans, nous avions le foyer le plus performant au Québec. De plus, avons-nous mis dans la balance le fait que peu de clients sont transférés vers l'hôpital, leur état de santé étant meilleur qu'à leur entrée dans notre foyer, et ce, plus que partout ailleurs sur le territoire? Il ne faut pas oublier que la majorité des employés sont nés et vivent à Saint-Siméon, ils ont à cœur leurs bénéficiaires, il y a même dans le réseau, de nombreuses demandes pour choisir Saint-Siméon. De plus, la majorité des usagers et leurs familles sont résidents de Saint-Siméon, Baie-Ste-Catherine, Sagard et Lac Deschênes.

Quels seront les résultats d'une telle décision: est-ce que les raisons évoquées par le CSSSC seront réglées par cette fermeture? Regardons attentivement les faits;

- Il y a un problème de la main d'œuvre partout sur tout le territoire, pas juste ici à Saint-Siméon, mais cette main d'œuvre provient en majorité de chez nous!

- La fermeture est-elle envisagée pour fournir des usagers aux nouveaux hôpitaux, ou pour justifier les investissements de l'hôpital de Baie-Saint-Paul et son CHSLD?

ÉDITORIAL (suite)

- Est-ce que de centraliser les effectifs va renforcer le réseau? Pourtant, on parle que le milieu de vie est important pour le CSSSC et les intervenants sociaux, mais qu'est-ce que le milieu de vie? La chambre de l'usager où il peut recevoir la visite de ses proches? Alors comment va-t-on assurer le transport de ces gens vers les autres centres d'accueil éloignés? Comment une dame de 80 ans, sans auto pourra-t-elle aller voir son conjoint à Clermont, ou encore se rendre régulièrement au CLSC le plus près, soit à La Malbaie? Plusieurs familles feront face à un dilemme, ne plus voir leurs proches ou les garder à la maison, ce qui demande un suivi médical important!

- On dit que les coûts de transport des employés vers Saint-Siméon sont importants ! Vers Baie-Saint-Paul c'est normal, mais vers l'est, vers chez nous, c'est trop cher !

- Le CSSSC veut créer 2 postes de « super infirmières » dans les deux CHSLD, c'est bien, mais 2 cadres de plus à payer ! Le gouvernement n'a-t-il pas dit de faire des coupures dans le personnel-cadre, pas dans les services?

- La fermeture des points de services du CLSC et des centres de prélèvement de Saint-Siméon et Baie-Ste-Catherine.

- La fermeture du centre de jour que déjà l'on détourne l'été vers La Malbaie.

- L'isolement de la population! Le déménagement des proches, des familles, des employés.

- La fermeture du plus grand bâtiment du village. L'appauvrissement d'une communauté! L'isolement de nos deux mondes !

La municipalité de Saint-Siméon qui existe depuis plus de 200 ans fait face aujourd'hui à un des plus graves problèmes qu'elle a eu à affronter depuis son existence. Il est clair que nous devons assurer un avenir à notre village et à nos citoyens, mais étant des gens qui travaillent dur et qui ont à cœur leur territoire, nos institutions, nous ne baisserons pas les bras et nous poursuivrons notre combat pour avoir le droit de vivre ici, chez nous, d'y vivre et d'y mourir! Dans la dignité! Par contre, cet épisode dans Charlevoix nous amène à des réflexions plus globales;

- L'occupation du territoire et les services de proximité

- Le concept de milieu de vie et le rôle du CSSS, des agences de santé

- La présence de la société civile dans les CA des CSSS et sa gouvernance

- Le mouvement de la population âgée vers les centres de services de santé et les options, d'hébergement, particulièrement en région

- Les objectifs des CSSS versus ceux de la population.

ÉDITORIAL (suite)

Il n'y a pas si longtemps, juste avant les élections de février 2014, M. Couillard, aujourd'hui premier ministre du Québec, a déclaré que les régions seraient au centre de ses préoccupations, il a d'ailleurs choisi d'y vivre. Il a même déjà dit « Les régions ont besoin d'outils pour se prendre en main ». Pourtant on tente ENCORE UNE FOIS DE FRAPPER UNE RÉGION DÉFAVORISÉE.

On a eu l'exode des jeunes dès 1960 et celle des travailleurs que la réforme de l'Assurance-emploi a touchés durement. On a maintenant celle des personnes âgées qui déménageront près des services que l'on veut concentrer. N'est-ce pas s'attaquer directement au patrimoine vivant de nos villages, aux familles qui peuplent Charlevoix depuis des générations et qui ont bâti ce village côtier, des gens que l'on veut envoyer on ne sait où? On peine, année après année, afin de maintenir vivant notre village. Présentement le Québec est en plein exercice de réductions budgétaires. Comprenez-moi bien : il est légitime que l'État veuille réformer son administration, mais cet exercice ne doit pas se faire sur le dos des régions démunies ou des villages dévitalisés.

Le CSSSC a décidé de l'avenir de notre Résidence pour personnes âgées, mais ils ont scellé l'avenir de notre communauté aussi !

« Ce n'est pas toujours les centralisateurs urbains qui accélèrent la dévitalisation des régions, des gens d'ici, des Charlevoisiens sont très bien capables de le faire par eux-mêmes. Nous sommes les propres artisans du déclin qui suit inexorablement son cours. Tous les efforts déployés depuis quelques années anéantis par une décision prise par des concitoyens charlevoisiens, c'est difficile à avaler! »

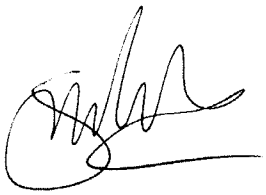

Sylvain Tremblay, Maire et préfet, mais avant tout un ardent défenseur des régions et de l'occupation du territoire du Québec.

AGENDA DU MAIRE
(juin, juillet, août 2014)

Séance ordinaire du conseil municipal	2 juin
Congrès « Les Arts et la Ville »	4-5-6 juin
Inauguration « Place Modesto-Zadra »	7 juin
Mariage Stéphane Lévesque et Mélanie Guérin, chapelle Port-au-Persil	7 juin
Rencontre avec Hydro-Québec : Rappel des normes + compteurs intelligents	19 juin
Rencontre de travail du conseil	1 juillet
Séance ordinaire du conseil municipal	7 juillet
Arrivée du nouveau lieutenant de la Sûreté du Québec	10 juillet
Entrevue Radio CIHO « Dossier Foyer »	17 juillet
Rencontre avec David Bernard et Marie-Eve Goedike pour leur mariage	18 juillet
Rencontre M. Gérald Gagné	18 juillet
Ouverture «Au Cœur des Arts»	1 août
Séance ordinaire du conseil municipal	4 août
Rencontre Laurianne Lemire, Radio CIHO	14 août
Rencontre M. Gérard Harvey, comité d'embellissement	15 août
Rencontre avec le personnel du Foyer	15 août
Rencontre avec les représentants de la traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon Dossier « traversier à l'année »	19 août
Rencontre avec le représentant de « Coop de l'arbre »	22 août
Rencontre avec Alain Goulet, président, directeur général de la ChantEauFête	22 août
Mariage David Bernard et Marie-Eve Goedike, Chapelle de Baie-des-Rochers	23 août
Rencontre de travail du conseil	25 août
Rencontre Mme Andrée Deschesne, directrice du CSSS	27 août
Rencontre M. Michel Savard, de Matériaux RJM	29 août

Date des prochaines séances ordinaires:
lundi le 6 octobre,
lundi le 3 novembre et
lundi le 1er décembre.

SAINT-SIMÉON SEPTEMBRE 2014 VOLUME 65

POINTS SAILLANTS
des deux dernières séances ordinaires
(juillet et août)

- Demande au MTQ d'analyser la possibilité d'aménager une voie d'évitement sur la route 138, secteur de Baie-des-Rochers pour les automobilistes venant de Baie-Sainte-Catherine vers Saint-Siméon à la hauteur du km 548 ou de trouver une autre solution pour la sécurité des usagers de la route.
- Demande au MTQ d'installer une signalisation annonçant le feu de circulation à la jonction des rues Saint-Laurent et du Festival pour les usagers de la route arrivant de l'est.
- Rédaction d'un guide sur l'utilisation de l'eau potable.
- Avis de motion en vue d'adopter un règlement déclarant le phare du Cap de la Tête-au-Chien « site patrimonial » et l'identifier comme une zone à protéger.
- Présentation d'un projet dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons » pour l'aménagement de jeux sociaux pour les aînés au parc municipal des loisirs.
- Répartition des profits perçus à parts égales (1 755$) lors de la vente aux enchères du 21 juin 2014 à : « Au Cœur des Arts » et la « Fondation Mains de l'Espoir ».
- Demande de soumission publique pour le déneigement des rues du secteur de la Paroisse.
- Résolution s'opposant à la fermeture du Foyer Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et du CLSC de Saint-Siméon.
- Location d'un autobus pour aller manifester durant le caucus libéral le 5 septembre 2014 et pour assister au prochain conseil d'administration du CSSS le 23 septembre.
- Appuyer « Au Cœur des Arts » dans leur demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural au montant de 2 474,75$.
- Appuyer la ChantEauFête dans leur demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural au montant de 2 000,00$.
- Résolution demandant à Postes Canada de maintenir en place les heures d'ouverture au service à la clientèle.
- Achat de 4 nouveaux habits de combat et accessoires pour le service d'incendie.
- Remplacement de la toiture de la chapelle de Baie-des-Rochers. Le contrat est accordé au plus bas soumissionnaire soit Morneau & Tremblay (14 659,31$ taxes incluses).

Action de Grâces

Prendre note que le bureau municipal sera fermé: le lundi 13 octobre 2014.

Prochaine parution du Haut-Parleur : Décembre 2014
(date de tombée le 28 novembre 2014)

SAINT-SIMÉON SEPTEMBRE 2014 VOLUME 65

Vaccin contre la grippe saisonnière

Le vaccin antigrippal sera offert selon une formule de vaccination de masse, sans rendez-vous. La vaccination se fera:

le samedi 1er novembre à La Malbaie (école secondaire du Plateau) de 8h30 à 15h30
le dimanche 2 novembre 2014 à Saint-Siméon (école Marie-Victorin) de 8h30 à 12h00.

Voeux des Fêtes

Avis aux commerçants et associations - il est déjà temps de penser à Noël et les voeux que vous désirez faire à la population. Selon la Politique du bulletin municipal Haut-Parleur, les tarifs sont les suivants:
Entreprises locales et Organismes sans but lucratif (OSBL)
15$ demi-page
30$ page complète (8.5" x 11")
Entreprises à l'extérieur de la municipalité - les tarifs ci-dessus sont doublés.

NOTE: Pour les "images", s'il vous plaît nous les faire parvenir en format ".JPG" autant que possible. Merci !

INVITATION

Vous êtes cordialement invité à assister à la grande première du film documentaire sur les pompiers de Charlevoix ayant pour titre, Volontaires 24/24 auquel le service d'incendie de Saint-Siméon a collaboré. Ce long métrage sera en salle au Cinéma La Malbaie, samedi le 20 septembre 2014 à 16 h00 «Pile».

Tous les profits de la vente de billets seront remis à la Fondation de l'hôpital de Baie-Saint-Paul et l'hôpital de La Malbaie.

«La pensée passe d'homme ordinaire à pompier combattant des feux et, à sauveur de vies.»

Premier film du genre au Canada

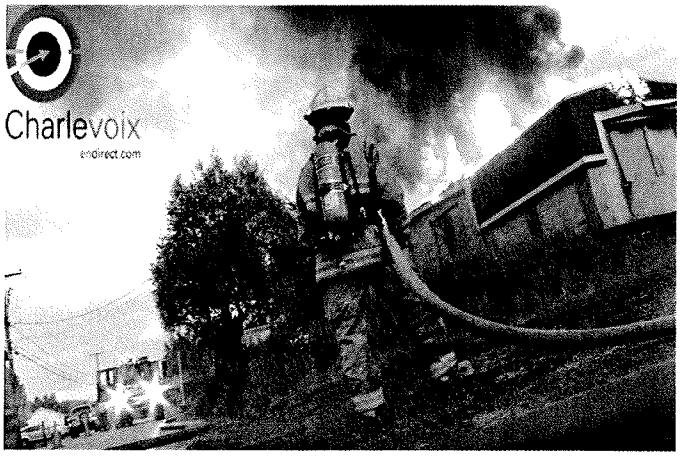

Coût du billet cinéma :10$
Coût du billet souper-cinéma : 35$ au restaurant Chez Veilleux.

Billets en vente auprès de
Monsieur Claude Boulet au 418 240-0043

Section Sécurité publique/Transport/Hygiène du milieu/Santé et bien-être

Avis de Hydro-Québec - Attention à nos poteaux !

Pour des raisons de sécurité du public et des travailleurs, d'accès à ses équipements et de préservation de la pérennité de son parc de poteaux, la norme d'Hydro-Québec (applicable à la grandeur du Québec) indique ce qui suit:
"Toute installation d'objets, décoratifs ou non, sur les poteaux appartenant à Hydro-Québec est strictement interdite. À titre d'exemple, signalons entre autres:

- les décorations de Noël, les luminaires privés, les boîtes ou les paniers à fleurs, les antennes paraboliques, les nichoirs et les panneaux publicitaires, les cordes à linge ne sont pas permis;
- l'installation d'objets de toute nature qui présentent un risque pour la sécurité du public et des usagers ne sont pas permis;
- l'installation d'objets susceptibles d'endommager les poteaux et de diminuer leur durée de vie utile ne sont pas permis."

Il est à noter que la norme indique aussi: "Hydro-Québec se réserve le droit de retirer sans préavis tout objet non conforme se trouvant sur un de ses poteaux et de facturer le coût des travaux de retrait au propriétaire de l'objet." Certaines exceptions s'appliquent à cette norme, soient les affiches électorales, panneaux de signalisation routière et arrêts d'autobus et les affiches et banderoles, à la demande d'une municipalité.

Municipalité amie des aînés (MADA)

Votre comité MADA s'est rencontré le 4 septembre dernier. Nous en sommes rendus à l'étape d'écrire des plans d'action sous différents thèmes tels que transport, habitation, loisirs, etc.
Avant la fin de l'année 2014, nous présenterons ces plans au conseil municipal pour obtenir leur approbation. Ces plans d'action seront inclus dans la Politique des Aînés de la MRC. Évidemment, il ne s'agit pas de seulement "brasser" du papier, mais le comité continuera son mandat dans l'exécution de ces plans.
N'oubliez pas que vous pouvez toujours communiquer avec l'un des membres du comité pour vos idées, suggestions ou commentaires.

Le civisme et les visiteurs...Un fait et non un mythe !

Haaa ! L'été, la plage, le fleuve et oui, les touristes ! C'est une grande partie de notre économie, les touristes et nous faisons tous notre part pour bien les accueillir pour qu'ils apprécient notre coin de pays, les beaux paysages et la tranquillité...mais *VROUM ! VROUM !* du bruit infernal, une attitude plus que cavalière...VITE tassez-vous la gang, ils arrivent, envahissent et dérangent au point de faire fuir passants, visiteurs et dans certains cas, même nos bélugas "déménagent" ! Adieu le restaurant ou l'épicerie qu'ils avaient prévu faire à Saint-Siméon, voir même l'hébergement ! "Mais qu'est-ce que je peux faire ?" Prenez les numéros de plaques, des photos, des descriptions et rapportez le tout soit à la Sûreté du Québec (911) ou 418-439-6473, la garde côtière (418.233.2194 Les Escoumins) ou à la municipalité qui en fera le suivi.

S'il vous plaît, un peu de civisme non seulement pour les résidents, mais pour ceux qui viennent nous visiter et font "tourner" notre économie locale ! Avoir du plaisir sans déranger les autres, c'est possible ! Allez un petit effort ! Merci à l'avance de votre collaboration.

Section Sécurité publique/Transport/Hygiène du milieu/Santé et bien-être

ÉCOCENTRE SITUÉ AU GARAGE MUNICIPAL est ouvert depuis le 16 mai 2014 et sa date de fermeture est le 18 octobre 2014.

Période d'ouverture : Les vendredis : de 8h00 à 12 h 00 et de 13h00 à 16h30
Les samedis : de 8h30 à 12 h 00 et de 13h00 à 16 h30

Les matières suivantes sont acceptées :

*Matériaux de construction;

*Métaux;

*Encombrants : électroménagers, meubles, télévisions, articles de sport;

*Résidus verts : gazon, branches, plantes, sol non contaminé;

*Déchets électroniques : ordinateurs et périphériques, téléphones cellulaires, appareils rechargeables;

*Résidus domestiques dangereux : piles, batteries, peinture, huiles, solvants, pesticides, etc.;

*Ampoules fluocompactes, fluorescents.

Note : Les ordures ménagères sont refusées.

Un préposé sera sur les lieux pour vous accueillir. Les frais ci-après seront exigés :

- 3 $ pour un petit camion ou une remorque de 8 pieds et moins;
- 5 $ pour une remorque de plus de 8 pieds ou une remorque avec côtés;

CE SERVICE S'ADRESSE UNIQUEMENT AUX CITOYENS ET N'EST PAS ACCESSIBLE AUX ENTREPRENEURS.

N.B. : Le lieu d'enfouissement technique de la MRC de Charlevoix-Est, situé au 119, chemin Snigoll à Clermont, est toujours accessible à tous les citoyens de la MRC du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00. Le numéro de téléphone est le 418-439-3947 poste 5070.

À noter que chaque contribuable à droit de déposer au LET de Clermont 1 tonne gratuite.

Message de la Municipalité de Saint-Siméon -

Nous désirons rappeler à la population que l'Éco-Centre est maintenant opéré et géré par la MRC de Charlevoix-Est. Ceci est important à noter, car la Municipalité ne peut, **en aucun cas**, déroger de l'horaire ci-haut mentionné. Ce qui veut dire qu'**aucun "dépannage"** n'est possible et qu'il est *formellement interdit* d'apporter et de laisser des objets près de la clôture de l'Éco-Centre lorsque celui-ci est fermé.

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension et votre collaboration.

SAINT-SIMÉON SEPTEMBRE 2014 VOLUME 65

Section Sécurité publique/Transport/Hygiène du milieu/Santé et bien-être

À L'EAU POTABLE

Saviez-vous que les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde avec une consommation d'environ 400 litres d'eau par jour par personne ?

Saviez-vous que le gouvernement du Québec dans sa Stratégie québécoise d'eau potable adoptée en 2011, il faut réduire de 20% notre consommation d'eau potable par personne d'ici 2017 ?

Depuis 2011, chaque municipalité doit produire au gouvernement son bilan de consommation et son plan d'action.

Si les objectifs ne sont pas atteints, le gouvernement exigera des mesures, dont l'installation de compteurs dans les secteurs non résidentiels.

Saviez-vous qu'à Saint-Siméon les mois de plus grande consommation sont les mois de Janvier et Février ? Étonnant, mais vrai ! Donc, les citoyens/commerces qui n'ont pas pris soin d'isoler leurs tuyaux d'eau et craignent que ceux-ci gèlent lors des grands froids de nos hivers, sont une bonne part de l'explication de cette forte consommation. Il est recommandé d'isoler vos tuyaux d'eau (parlez-en à votre quincaillier du coin) et tout le monde y gagnerait en évitant l'installation de compteurs d'eau.

Voici donc, un GUIDE SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE qui a été réalisé en collaboration avec les élèves de l'école Marie-Victorin -7 juillet 2014

Faites-le pour vous, faites-le pour les générations futures !

Voici quelques trucs et astuces pour économiser l'eau au quotidien:

Cuisine

- Faites votre vaisselle dans un évier rempli d'eau savonneuse ou remplissez votre lave-vaisselle au maximum.
- Placez un pichet d'eau dans le réfrigérateur pour la garder bien fraîche.
- Nettoyez les fruits et légumes à l'aide d'une brosse dans l'évier plutôt que de laisser couler l'eau du robinet inutilement.

Salle de bain

- Coupez l'eau le temps de vous laver le visage, vous brosser les dents ou vous raser.
- Prenez une douche plutôt qu'un bain.
- Interrompez la douche lorsque vous vous lavez les cheveux ou que vous vous savonnez.
- N'utilisez pas la toilette comme une poubelle!
- Placez un outil réducteur de volume pour le réservoir de la toilette.
- Utilisez des pastilles pour la détection de fuites des toilettes.
- Remplissez un seau d'eau savonneuse pour laver le bain et le lavabo au lieu de laisser l'eau couler et utilisez des produits qui ne sont pas nocifs pour l'environnement.
- Choisissez une toilette à faible consommation d'eau (6 litres ou double chasse).
- Installez un aérateur sur le robinet de la salle de bain.
- Installez une pomme de douche à faible débit.
- Assurez-vous de régler le niveau d'eau de la laveuse en fonction de la quantité de vêtements à laver.

Section Sécurité publique/Transport/Hygiène du milieu/Santé et bien-être

À L'EAU POTABLE (suite)

Autres

- Réutilisez l'eau de cuisson des légumes et des pâtes, de l'aquarium ou du déshumidificateur pour arroser les plantes.
- Remplissez un verre d'eau correspondant à votre soif.
- Utilisez le reste de votre verre d'eau pour vos plantes.
- Assurez-vous que les robinets sont bien fermés et étanches.

Jardinage

- Arrosez votre gazon et vos plantes aux heures permises. Il faut savoir que si on mouille les feuilles en plein soleil, celles-ci risquent de brûler, ce qui donne un mauvais aspect à la plante.
- Favorisez des pots et des cache-pots de couleurs claires ce qui réduit la vitesse d'assèchement de la terre dans ces contenants.
- Redirigez l'eau des gouttières dans les plates-bandes ou sur le gazon et non sur le patio ou sur l'entrée de la voiture. De cette façon, vous récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin.
- Procurez-vous un baril récupérateur d'eau de pluie pour laver la voiture, arroser les plantes et remplir l'aquarium.

Pelouse

- Gardez le gazon plus long (6 cm), il retiendra davantage l'humidité et gardera une meilleure apparence.

Piscine

- Remplissez votre piscine à moins de 20 cm du bord afin de réduire les éclaboussures.
- Utilisez une toile pour recouvrir la piscine afin de prévenir l'évaporation de l'eau.

Voiture

- Utilisez un seau d'eau plutôt que le boyau d'arrosage pour laver la voiture. Par contre, si vous devez le faire, en utiliser un muni d'une lance à fermeture automatique.
- Utilisez des produits qui ne nécessitent pas d'eau pour laver la voiture.

Entrée

- Utilisez un balai ou l'eau de pluie pour nettoyer l'asphalte de l'entrée.

Au travail

- Recyclez le papier. La production d'une tonne de papier nécessite plus de 26 000 litres d'eau!
- Imprimez vos documents recto-verso, vous économisez ainsi 10 litres d'eau par feuille.
- Encouragez votre employeur à utiliser des dispositifs à débit réduit au sein de son entreprise.
- Gardez un pichet d'eau au frais.
- Utiliser des verres et des bouteilles réutilisables. L'eau du robinet est excellente pour la santé!

En conclusion, les élèves suggèrent d'imposer des amendes à ceux qui ne respectent pas les règlements municipaux.

Section Sécurité publique/Transport/Hygiène du milieu/Santé et bien-être

Remplacement des compteurs d'Hydro-Québec.

Plus de 1 700 000 compteurs de nouvelle génération sont déjà en service chez les clients de la grande région métropolitaine. Jusqu'à maintenant, moins de 1 % de nos clients se sont prévalus de l'option de retrait. Sous réserve de l'approbation de la Régie de l'énergie, c'est l'ensemble du Québec qui sera couvert d'ici 2018, ce qui portera le total des compteurs remplacés à 3,8 millions.

C'est donc dans la foulée de ce déploiement que certains de nos clients de ***Saint-Siméon*** (16) recevront, au cours de la semaine du 9 septembre prochain, une lettre les avisant du passage de nos installateurs. Au cours des prochaines semaines, d'autres clients de notre municipalité recevront la même correspondance, au fur et à mesure du déploiement prévu des nouveaux compteurs. Cette lettre est accompagnée d'un feuillet qui présente les avantages de la technologie des nouveaux compteurs et qui répond aux principales préoccupations à ce sujet. Les documents sont envoyés aux clients au moins 30 jours avant le remplacement des compteurs.
Le changement de compteur est simple, rapide et sans frais. Le client n'a aucune démarche à faire et n'a pas à être sur les lieux lors de l'intervention. L'installateur laissera une affichette explicative sur place (« accroche-porte ») indiquant le numéro de téléphone à utiliser pour toute question. Si le compteur se trouve à l'intérieur de la résidence, l'installateur laissera une note pour que le client communique avec lui afin de prendre rendez-vous.

Option de retrait :

• Si un client ne souhaite pas l'installation d'un compteur de nouvelle génération, il doit informer Hydro-Québec de son refus en utilisant le numéro de téléphone apparaissant dans la lettre qui lui a été envoyée.

• Pour se prévaloir d'un crédit sur les frais initiaux d'installation, les clients concernés devront signaler leur refus dans les 30 jours suivant la date inscrite dans le haut de la lettre.

• Les frais initiaux d'installation de 98 $*, qui incluent un crédit d'installation, sont applicables en plus des frais mensuels pour la relève, qui s'élèvent à 206 $ par année.

• Seul le détenteur du compte d'électricité peut en faire la demande.

** Après le délai de 30 jours, les frais initiaux d'installation s'élèvent à 137 $ au lieu de 98 $.*

Pour plus d'information, appelez au **1 855 462-1029**.

Section Aménagement, Urbanisme et développement

VILLAGE-RELAIS

La municipalité de Saint-Siméon a acheminé son dossier au ministère des Transports du Québec en vue d'obtenir la reconduction de l'appellation "Village-relais" et ce, pour 2014 à 2019. Cette appellation est très importante pour que Saint-Siméon prenne "sa place" également au point de vue touristique.

Nous désirons remercier les signataires (commerces de Saint-Siméon) qui ont accepté de faire partie de cette demande et nous a permis de présenter cette reconduction.

Merci encore une fois à Sophie Guérin et au comité de Village-relais : Sylvie Foster, Martin Guérin, Gilles Harvey, Jacques Monté et Claude Poulin.

DÉPÔT D'UN MÉMOIRE - Parc des Côtes de Charlevoix

Tel que discuté à la séance publique du 2 septembre dernier, la municipalité déposera un mémoire lors des audiences publiques sur le projet du Parc des Côtes de Charlevoix. Pour ce faire, nous aimerions recueillir les commentaires et suggestions de la population afin que notre document reflète bien le désir et les craintes de nos contribuables.

Envoyez-nous vos idées à : info@saintsimeon.ca

ABRIS D'HIVER

Les abris d'hiver ainsi que leurs structures, de même que les clôtures à neige ne peuvent être installés qu'à partir du 1er octobre 2014.
Ceci constitue un avis. Des amendes pourront être imposées sans aucun autre avis préalable.

ENTREPOSAGE DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS(VR) (ROULOTTE DE VOYAGE)

L'article 15 du Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Siméon stipule que:
L'entreposage extérieur de véhicules de loisirs (tels: une roulotte, une tente-roulotte, une autocaravane, une motoneige, un bateau de plaisance, etc.) est autorisé dans toutes les zones. Toutefois, ce type d'entreposage est soumis aux conditions suivantes:

1- le véhicule doit être entreposé sur un terrain où est implanté un bâtiment principal (habitation, etc);

2- le véhicule de loisirs doit être localisé dans la cour latérale ou arrière, à une distance minimale de 2 mètres des lignes du terrain.

3- dans le cas des roulottes, des tentes-roulottes, des autocaravanes, celles-ci ne doivent en aucun temps être utilisées aux fins d'y loger des personnes, sur une base temporaire ou permanente;

4- en aucun temps, il ne devra y avoir plus de deux (2) véhicules de type roulotte, tente-roulotte ou autocaravane entreposés sur un même terrain.

Section Aménagement, Urbanisme et développement

HLM - Logement disponible

Un logement sera disponible au HLM de Saint-Siméon, 403, rue Cinq-Mars à partir du 1er octobre prochain.

Les critères d'admissibilité sont :

Territoire d'admissibilité : Province de Québec

Âge minimal requis :
- 50 ans pour la première personne composant le ménage ;
- 35 ans pour les autres personnes composant le ménage.

Revenu maximal : 21 000$ pour une personne ou un couple ;

26 000$ pour deux ou trois personnes.

Les personnes intéressées peuvent se procurer un formulaire auprès de la directrice, madame Sylvie Foster, au téléphone : 418-620-5010 poste 5702 ou par courriel à : sylvie.foster@saintsimeon.ca

Crédit d'impôt provincial

Le gouvernement du Québec instaure un nouveau crédit d'impôt remboursable pour la rénovation résidentielle.

Ce crédit sera applicable aux rénovations faites sur une résidence principale : toiture, cuisine, drain agricole, installations sanitaires... pas de problème!

L'entente conclue avec un entrepreneur qualifié devra être signée avant le 1er juillet 2015.

D'un montant maximal de 2 500 $, l'aide financière accordée par ce crédit d'impôt correspondra à 20 % de la partie, excédant 3 000 $, des dépenses admissibles qu'un propriétaire-occupant aura payées avant le 1er janvier 2016 pour faire exécuter des travaux de rénovation à l'égard de son lieu principal de résidence.

Voici le lien qui vous permettra d'avoir plus d'informations à ce sujet. Au besoin, vous pourrez ainsi transmettre ce document à votre famille et amis, si vous le croyez pertinent et utile :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR_2014-6-f-b.pdf

SAINT-SIMÉON **SEPTEMBRE 2014** **VOLUME 65**

Pour toutes inscriptions ou demande d'information (sauf si autrement indiqué), veuillez contacter:

Coordonnateur des loisirs - *Alexandre Martel*
Adresse courriel *alexandre.martel@saintsimeon.ca*
Téléphone *418.638.2242*
Page Facebook *Loisirs Saint-Siméon*

Les activités de la session d'automne 2014

Volleyball

Le volleyball est de retour cet automne à l'école Marie-Victorin. Donc, à tous les mardis soirs à 18h45, les joueurs intéressés n'auront qu'à se présenter au gymnase (porte arrière du gymnase). Les équipes seront formées sur place chaque semaine, selon le nombre de participants:

	Carte membre	Un soir
Résidents de Saint-Siméon:	20$	3$
Non-résidents:	25$	4$

Badminton

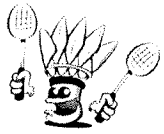

Pour les personnes intéressées à jouer au badminton en double tous les lundis, vous n'avez qu'à me donner vos noms. (Formez votre groupe de 4 joueurs). Vous avez le choix de jouer à 18h00, 19h00 ou 20h00. Deux terrains sont disponibles par heure.

Coût: À déterminer
Début: À déterminer
Endroit: École Marie-Victorin

Hockey extérieur

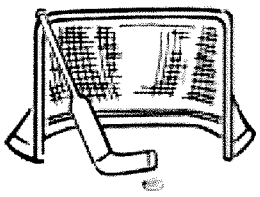

Les jeunes âgés entre 10 et 13 ans et entre 14 et 16 ans intéressés à jouer n'ont qu'à me donner leur nom avant le 15 octobre 2014. S'il y a assez de jeunes, nous ferons deux (2) équipes, sinon, seule la catégorie qui aura le plus d'inscriptions aura une équipe. Cette activité s'adresse en premier lieu aux filles et aux garçons ne jouant pas dans le hockey mineur. Par contre, nous pouvons accepter quelques joueurs selon certains critères.

Bingo

Le bingo est de retour les jeudis à 19h30 au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay.
Voici les dates pour 2014:

Jeudi 4 septembre
Jeudi 18 septembre
Jeudi 2 octobre
Jeudi 16 octobre
Jeudi 30 octobre
Jeudi 6 novembre
Jeudi 20 novembre
Jeudi 4 décembre
Jeudi 18 décembre

Gardiens avertis

Les jeunes de 11 à 17 ans intéressés à suivre le cours de gardiens avertis n'ont qu'à me donner leur nom. Une formation devrait avoir lieu cet automne ou cet hiver selon les inscriptions.

Zumba

Une nouvelle session de Zumba débutera le mercredi 10 septembre à 18h30 pour 12 semaines au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay.
Coût: 75$ pour la session (93.75$ pour les non-résidents)

Possibilité d'acheter des cartes à poinçons de cinq (5) séances au coût de 40$

Yoga

Les séances de yoga débuteront le mardi 7 octobre pour une durée de huit (8) semaines.
Coût pour la session: 90$
Coût pour un cours: 12$
Pour inscription, veuillez contacter Madame Odette Dufour à l'adresse courriel

Carnaval 2015

L'édition du Carnaval 2015 est à la recherche d'un groupe d'amis voulant s'impliquer dans la réalisation des festivités. Le coordonnateur en loisirs et des membres du comité 2014 seront disponibles pour vous guider. Si ça vous tente de vivre une belle expérience de groupe, le tout en s'amusant et en offrant de belles activités à la population, ce projet est tout indiqué pour vous. Aussi une journée de concertation des carnavals Charlevoix aura lieu le mardi 23 septembre à 18h30 au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay. Alors, si l'aventure vous intéresse, vous pourrez prendre part à cette journée qui se verra constructive et créative. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

Comité de tournoi hockey bottine

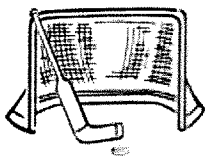

Nous recherchons des personnes qui veulent s'impliquer pour le tournoi de hockey. Les tâches seront divisées à parts égales selon le temps que chaque personne aura à investir. Tout sera fait dans une ambiance non stressante et conviviale, tout en ayant une belle expérience de groupe et le tout en s'amusant et en étant soutenu par un coordonnateur qui veut mettre la main à la pâte.

Club de marche

La première rencontre du club de marche sera le mardi 16 septembre à 19h00 au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay. Nous allons ensemble fixer les jours et les heures pour faire cette activité. Nous vous accueillerons avec du café et des petits gâteaux. Nous vous attendons en grand nombre. Vous êtes tous les bienvenus.

Club social (soirée 50 ans et plus)

Ces activités s'adressent aux gens de 50 ans et plus à raison d'une fois par mois pour la session d'automne. Toutes les activités auront lieu au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay à 19h30. Le prix d'entrée est de 2$ par personne. Selon la popularité des activités, nous évaluerons ces activités pour la session d'hiver.

Jeudi 25 septembre	Soirée dansante
Jeudi 23 octobre	Karaoké
Jeudi 27 novembre	Jeux de société

Tournois de cartes

Il y aura différents tournois de cartes durant la session d'automne. Le prix d'entrée sera de 5$ par personne. Ils débuteront en septembre et auront lieu au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay à 19h00. Voici les horaires:

Lundi 15 septembre	Politaine
Lundi le 20 octobre	500
Lundi 17 novembre	Cribble
Lundi 15 décembre	Politaine

Bal costumé

Le vendredi 31 octobre, il y aura un bal costumé au Centre communautaire à 20h30. Le prix d'entrée sera de 5$ par personne. Nous vous informerons sur la page Facebook des Loisirs de Saint-Siméon lorsque les billets seront en vente. Il y aura un punch de bienvenue, de la musique et plusieurs prix à gagner dont celui du plus beau costume et plusieurs activités lors de la soirée. Un service de bar sera sur les lieux. Nous sommes à la recherche de bénévoles.

Fêtes de Noël

Comité de Noël

Nous recherchons des personnes qui veulent s'impliquer pour les deux fêtes de Noël (voir ci-dessous). Les tâches sont simples et amusantes tout en ayant une belle expérience de groupe. Le tout en s'amusant et en offrant de belles activités à la population, tout en étant soutenu par un coordonnateur souriant et amical.

Fête de Noël, Journée Enfant

Attention !! Nous avons eu la confirmation que le père Noël sera présent le samedi 20 décembre à Saint-Siméon au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay. Il y aura plusieurs activités tels le bricolage, le maquillage, l'arrivée du père Noël, et bien plus. L'activité est gratuite ! Veuillez prendre note qu'il serait important de réserver, soit par courriel ou par téléphone, pour recevoir les dernières consignes du père Noël !

Fête de Noël, Soirée pour adulte

Le vendredi 12 décembre, vous êtes invités à un souper et une soirée avec de la musique dansante du temps des fêtes. Le coût des billets sera de 10$ pour souper/soirée et 5$ pour la soirée seulement. Nous vous informerons sur la page Facebook des Loisirs de Saint-Siméon. Il y aura un punch de bienvenue, plusieurs prix de présence et plusieurs activités lors de la soirée. Un service de bar sera sur les lieux. Nous sommes à la recherche de bénévoles.

SEPTEMBRE 2014

DATE	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
4	Jeudi	19h30	Bingo	CCRMT
10	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
15	Lundi	19h00	Tournoi Politaine	CCRMT
16	Mardi	19h00	Rencontre du Club de marche	CCRMT
17	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
18	Jeudi	19h30	Bingo	CCRMT
22	Lundi	18h00	Badminton	EMV
23	Mardi	18h30	Rencontre pour le Carnaval	CCRMT
23	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
24	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
25	Jeudi	19h30	Soirée dansante	CCRMT
29	Lundi	18h00	Badminton	EMV
30	Mardi	18h45	Volleyball	EMV

OCTOBRE 2014

DATE	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
1	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
2	Jeudi	19h30	Bingo	CCRMT
6	Lundi	18h00	Badminton	EMV
7	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
7	Mardi	18h15	Yoga	CCRMT
8	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
13	Lundi	18h00	Badminton	EMV
14	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
14	Mardi	18h15	Yoga	CCRMT
15	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
15	Mercredi	Hockey - Date limite pour inscription		
16	Jeudi	19h30	Bingo	CCRMT
20	Lundi	19h00	Tournoi 500	CCRMT
20	Lundi	20h00	Badminton	EMV
21	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
21	Mardi	18h15	Yoga	CCRMT
22	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
23	Jeudi	19h00	Karaoké	CCRMT
27	Lundi	18h00	Badminton	EMV
28	Mardi	12h30	Début des Tournois de poches	CCRMT
28	Mardi	18h15	Yoga	CCRMT
28	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
29	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
30	Jeudi	19h30	Bingo	CCRMT
31	Vendredi	20h30	Bal costumé	CCRMT

NOVEMBRE 2014

DATE	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
3	Lundi	18h00	Badminton	EMV
4	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
4	Mardi	18h15	Yoga	CCRMT
5	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
6	Jeudi	19h30	Bingo	CCRMT
10	Lundi	18h00	Badminton	EMV
11	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
11	Mardi	18h15	Yoga	CCRMT
12	Mercredi	18h0	Zumba	CCRMT
17	Lundi	19h00	Tournoi Cribble	CCRMT
17	Lundi	18h00	Badminton	EMV
18	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
18	Mardi	18h15	Yoga	CCRMT
19	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
20	Jeudi	19h30	Bingo	CCRMT
24	Lundi	18h00	Badminton	EMV
25	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
25	Mardi	18h15	Yoga	CCRMT
26	Mercredi	18h30	Zumba	CCRMT
27	Jeudi	19h00	Soirée de jeux de société	CCRMT

DÉCEMBRE 2014

DATE	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
1	Lundi	18h00	Badminton	EMV
2	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
4	Jeudi	19h30	Bingo	CCRMT
8	Lundi	18h00	Badminton	EMV
9	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
12	Vendredi	18h30	Fête de Noël - Soirée pour adulte	CCRMT
15	Lundi	19h00	Tournoi Politaine	CCRMT
15	Lundi	18h00	Badminton	EMV
16	Mardi	18h45	Volleyball	EMV
18	Jeudi	19h30	Bingo	CCRMT
20	Vendredi	13h30	Fête de Noël - Journée enfant	CCRMT

Section Loisirs(suite)

Subvention pour les activités sportives et culturelles pour les jeunes de 17 ans et moins.

La municipalité participe à raison de 25% du coût d'inscription pour toutes activités sportives et culturelles jusqu'à concurrence de 100$ par enfant par session. Toutefois, il est important de vous préciser que le chèque doit être adressé à l'ordre du fournisseur de service. Donc, veuillez communiquer avec la municipalité avant d'acquitter votre paiement final.

Patinoire/surface multifonctions

S'il vous plaît, prendre note que les luminaires de la patinoire/surface multifonctions seront ouverts de 20 heures à 22 heures tous les soirs.

Notre biblio… la lumière au bout du tunnel.

Enfin, après des mois d'attente et de tergiversation, nous voyons finalement apparaître la lumière au bout du tunnel.

La route fut longue en effet, car suite à la subvention que nous avons reçue du ministère de la Culture pour la rénovation de notre bibliothèque, nous ne pensions jamais que le chemin pour atteindre notre but serait si ardu! Un gros merci à notre chargé de projet M. Philippe Harvey sans qui, je me pose sérieusement la question… serions-nous passés au travers?

Heureusement, après cette longue suite d'embûches, tout semble être en place pour qu'enfin nous puissions y aller de l'avant. Voici donc un bref échéancier du projet…

Le 27 août dernier, les appels d'offres furent lancés, l'ouverture des soumissions aura lieu le 18 septembre. Le début des travaux est prévu le 6 octobre pour se terminer pour les Fêtes… Quel beau cadeau de Noël!

Je ne veux surtout pas lancer la pierre à personne, mais nous avons réalisé encore une fois qu'un projet, quel qu'il soit, lorsqu'il est basé sur une ou des subventions gouvernementales, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Mais oublions tous ces tracas et soyons positifs. Dans quelques mois, nous aurons une bibliothèque rénovée, une biblio ddu 21e siècle, moderne, bien équipée, donnant aux utilisateurs une multitude de services et aux bénévoles y travaillant, une fierté renouvelée et toutes les facilités pour opérer cet équipement municipal de haut niveau.

Claude Poulin
Conseiller responsable du dossier biblio.

SAINT-SIMÉON **SEPTEMBRE 2014** **VOLUME 65**

BLOC-NOTES MUNICIPAL

*Horaire de garde (Fins de Semaine)

Noms	Téléphones	Cellulaires	Pagettes
Fortin, Sylvain	638.2265	633.5718	665.9227
Desbiens, Régis	638.1632	633.0963	665.1808
Harvey, Dave	638.5359		665-9277

12-13-14 septembre	Régis Desbiens	31 octobre-1-2 novembre	Dave Harvey
19-20-21 septembre	Dave Harvey	7-8-9 novembre	Sylvain Fortin
26-27-28 septembre	Sylvain Fortin	14-15-16 novembre	Régis Desbiens
3-4-5 octobre	Dave Harvey	21-22-23 novembre	Dave Harvey
10-11-12 et 13 octobre	Régis Desbiens	28-29-30 novembre	Sylvain Fortin
17-18-19 octobre	Sylvain Fortin	5-6-7 décembre	Régis Desbiens
24-25-26 octobre	Régis Desbiens	12-13-14 décembre	Dave Harvey

ATELIER LES BALEINEAUX

Période d'inscription pour la session de septembre à décembre 2014

Début : mardi le 9 septembre 2014 **(À l'impression de ce journal,** il restait quelques places.)

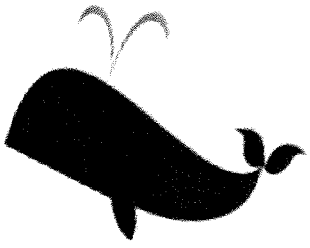

Horaire: 14 semaines (3 demi-journées par semaine)
8h30 à 11h00 – 12h30 à 15h00

Âges admissibles : 2 1/2 à 5 ans

Coût : 225$ résident
262.50$ non résident (déductible d'impôt)

Lieu : École Marie-Victorin.

Éducatrice : Véronique Gagnon

Description : Favoriser chez l'enfant le développement des différentes qualités physiques, intellectuelles et sociales. Préparer l'enfant à une meilleure adaptation scolaire.

Pour s'inscrire ou pour plus d'information, téléphonez Véronique Gagnon au 434-2370 ou au bureau municipal au 620-5010 poste 5700.

Quatre jeunes de Saint-Siméon s'illustrent.

Lors de la 49e édition des Jeux du Québec, à Longueuil, Alex Coté, David Tremblay, Marie-Noëlle Tremblay et Jean-Samuel Tremblay ont eu l'honneur de faire partie de la région championne des jeux, soit celle de la Capitale Nationale.

Avec une septième position pour Marie-Noëlle et une médaille d'argent pour nos trois gars, ces jeunes ont contribué grandement à donner une belle image de notre municipalité.

Félicitations à nos athlètes et bravo à leurs parents qui ont su les appuyer dans leur ascension.

Jean-Guy Harvey, conseiller responsable des loisirs.

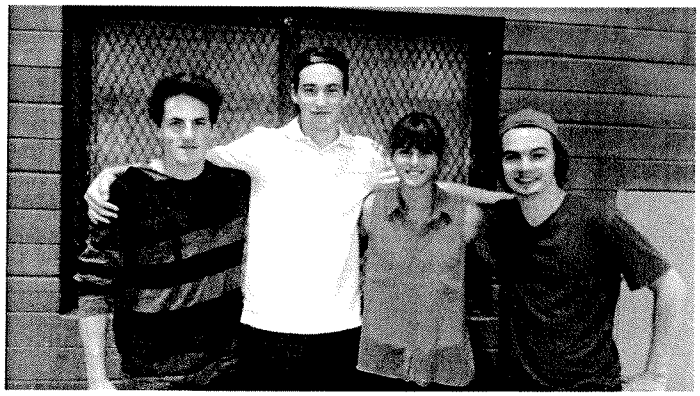

«Un projet pilote exceptionnel ! Maternelle 4 ans

Cinq nouveaux élèves feront leur entrée à l'école Marie-Victorin le 26 septembre prochain. Suite à de nombreuses rencontres avec les intervenants du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, nous nous sommes vus offrir l'opportunité unique de démarrer un projet de jumelage des classes de préscolaires 5 ans et 4 ans. Ainsi, 5 élèves supplémentaires âgés de 4 ans se joindront à la cohorte 2014-2015. Nous sommes emballés par cette annonce attendue et la collaboration avec le MELS donnera un nouveau souffle à notre école et notre commission scolaire dans sa lutte contre le décrochage scolaire. Nous tenons à remercier tous les parents et acteurs de la communauté ayant contribué de près ou de loin à la réalisation du projet et nous voulons également souhaiter une entrée réussie et une année exceptionnelle à nos nouveaux écoliers. »

L'équipe de direction de l'école Marie-Victorin

Section MRC DE CHARLEVOIX-EST

Bureau d'Information Touristique - Saint-Siméon

Prolongement des heures d'ouverture du kiosque : Nous tenons à vous rappeler que le bureau sera ouvert de la Fête du travail jusqu'à la Fête de l'Action de Grâce à raison de 2 jours les fins de semaine. L'horaire d'ouverture sera la suivante:

Samedi de 10h00 à 18h00
Dimanche de 10h00 à 14h30.

TABLE DE CONCERTATION SUR LES PAYSAGES

Vivre à la campagne

Saviez-vous que certaines personnes emménagent à la campagne parce qu'ils ont une superbe vue de leur nouvelle maison ? Des études démontrent que des gens quittent la ville pour s'établir en milieu rural en fonction principalement de deux éléments : les panoramas exceptionnels et l'abondance de la végétation. Ainsi, pour attirer de nouveaux résidants ou des villégiateurs, il faut préserver les points de vue et la richesse environnementale. Pour ces nouveaux résidants, le milieu rural représente la tranquillité, de beaux panoramas, la contemplation et la nature.

La campagne est à vendre

Certaines régions du Québec, notamment les Laurentides, souhaitent intéresser des travailleurs à s'établir dans la région en misant sur la qualité de vie et les paysages.
Par ailleurs, certains promoteurs immobiliers utilisent le paysage à titre d'outil promotionnel pour attirer les résidants. Leurs slogans évoquent souvent des éléments naturels.
Le paysage devient alors un outil de vente pour inciter des gens à demeurer à la campagne.

Les paysages valent leur pesant d'or. Souvent on accorde un prix plus élevé à une maison parce qu'elle est localisée dans un lieu où on aperçoit des panoramas exceptionnels. Plusieurs études démontrent que l'attrait du paysage, la vue sur un cours d'eau, un plan d'eau ou des montagnes augmente la valeur des propriétés qui en jouissent. Le caractère unique d'un paysage accroît aussi la valeur de ces propriétés.

Suivez les travaux de la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix Est sur www.notrepanorama.com.

FONDATION CARMEL-ROY

Le brunch/déjeuner de la fondation aura lieu le dimanche 28 septembre 2014 à 10h00 au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay. Cet événement est organisé avec la collaboration des bénévoles des C.H.S.L.D. de l'est et les Chevaliers de Colomb de Saint-Siméon.

Les billets sont en vente présentement au coût de 10,00 $ (12 ans et +).

gagnonrochette
ASSURANCES | SERVICES FINANCIERS

RÉNOVATION
Jusqu'au 30 avril 2015

Notre bureau sera relocalisé au
703, St-Laurent, St-Siméon
(voisin du garage Irving)

Au plaisir
de vous servir.

418 638-2484 poste 4153

Nancy Harvey

Un gros merci de la part de« Au Cœur des Arts »

Le comité organisateur du symposium « Au Cœur des Arts » désire remercier la population de Saint-Siméon pour leur support lors de la 12e édition. Un tel événement ne pourrait avoir lieu sans la collaboration et la générosité de partenaires locaux, tout particulièrement la Caisse Desjardins de l'Estuaire et la Municipalité de Saint-Siméon. Comme vous le savez sans doute, le financement est toujours très difficile à obtenir, mais en 2014, «Au Cœur des Arts» a pu compter sur un appui financier du CLD, avec le Pacte rural. Donc, nous remercions le conseil de la municipalité ainsi que la table des maires de la MRC de Charlevoix-Est qui ont adopté et accepté notre demande d'aide financière.

PÔLE DE DÉCOUVERTE
Port-au-Persil, un des plus beaux villages du Québec

PÔLE DE DÉCOUVERTE
Les sentiers pédestres de Baie-des-Rochers

« L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte ».